



Le centre de loisirs éducatif extrascolaire de
BEAUVOISIN
2023-2024

PROJET PEDAGOGIQUE

Madame GRADONI Juliette, Coordinatrice Enfance-Jeunesse/Chargé de coopération de la CTG Petite Camargue
Madame GUINEZ Marie, Responsable Centre de loisirs



SOMMAIRE

Introduction p 3
I) Le contexte du centre de loisirs p 4
1) L'organisateur : les Francas du Gard p 4
2) La situation initiale p 7
3) La responsable du centre de loisirs p 8
II) Les intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques p 9
1) Les intentions éducatives p 9
2) Les objectifs pédagogiques p 9
3) Les actions pédagogiques p 9
4) Les plannings des vacances/ mercredis et périscolaire p 14
III) Les moyens p 14
1) Les moyens humains p 14
2) Les moyens matériels p 16
IV) Le projet de fonctionnement p 17
1) Structuration du temps et du groupe p 17
2) Structuration de l'espace p 19
3) Les modalités de vie p 20
V) L'évaluation du projet p 22
1) Les critères et indicateurs p 22
2) Les modalités d'évaluation p 32
Conclusion p 33

Introduction

La commune de Beauvoisin a conventionné avec l'Association Départementale des Francas du Gard pour mettre en place la gestion du centre de loisirs (mercredis et vacances pour les maternels et élémentaires), afin de mettre en œuvre le Projet éducatif de territoire (PEDT/Plan Mercredi) à partir des vacances d'avril 2018.

La commune de Beauvoisin nous a délégué également la compétence périscolaire (accueils matin et soir) depuis le mois de janvier 2021.

Nom du centre de loisirs	Beauvoisin
Organisateur	Les Francas du Gard L'Altis, 165 Rue Philippe Maupas, 30900 Nîmes Numéro d'organisateur : 030ORG0052
Coordonnées du centre de loisirs primaire	Ecole élémentaire de Beauvoisin, rue des Moulins 30 640 Beauvoisin Ecole maternelle de Beauvoisin, 115 rue de l'Abbé Louis, 30 640 Beauvoisin Ecole de Franquevaux, 377 avenue de la Felicite, 30 640 Beauvoisin Salle cinéma, 7 rue de la mairie, 30 640 Beauvoisin
Public accueilli	3 – 13 ans
Dates	Du lundi 4 septembre 2023 au samedi 31 Août 2024
Numéro du récépissé	<u>n° de déclaration :</u> 0300052CL001817 0300052AP001418

I. Le contexte du centre de loisirs

1) L'organisateur : Les Francas du Gard

Les Francas sont un mouvement d'éducation populaire, créé en 1944. C'est une association complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique. Ils ont pour but de regrouper l'ensemble des personnes physiques et morales qui se proposent d'organiser, de promouvoir et de développer les actions éducatives durant le temps libre des enfants et des jeunes en référence aux principes qui fondent la République française.

Les Francas sont indépendants, idéologiquement, structurellement et financièrement de toute organisation politique ou syndicale. Ils veulent contribuer à ce que tous les enfants puissent disposer d'un espace éducatif spécifique de qualité durant leur temps libre, en relation avec l'école et à la famille. Les Francas veulent ainsi participer à la formation d'individus les plus libres et les plus responsables possibles dans la société la plus démocratique possible.

Ils diffusent l'idée selon laquelle « il faut tout un village pour éduquer un enfant » (proverbe africain) et donc favorisent l'élaboration et la mise en œuvre de projets locaux partagés entre tous les acteurs d'un territoire contribuant à définir et construire la Place de l'Enfant.

L'action éducative des Francas se fonde donc sur cette nécessaire globalité de l'Education et sur la volonté d'agir pour une convergence d'actions entre la famille, l'école et tous ceux qui interviennent dans les différents temps de la vie des enfants et des jeunes y compris durant leur temps libre.

Les Francas se revendiquent de l'Education populaire. Le parti pris de conduire l'action éducative à partir de formes collectives d'accueil et d'animation des enfants et adolescents, est en conformité avec la conception qu'ils ont du "vivre ensemble" et constitue le moyen qui en facilite son apprentissage.

Quant aux valeurs auxquelles se réfèrent les Francas, elles émergent de l'expression de leurs mots d'ordre, de leurs orientations et de leur finalité :

L'humanisme

Le respect de l'humain se traduit par la reconnaissance de la personne -y compris celle de l'enfant- en tant qu'individu singulier mais aussi en tant qu'être social. « Les Francas s'attachent à favoriser, dès l'enfance, le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale et, pour ce faire, cherchent à développer les potentialités dont la personne est porteuse » (Congrès de Rennes).

La démocratie

Elle est liée à l'égalité en dignité et en droits. Elle donne des droits à chacun mais elle crée des devoirs, le premier d'entre eux consistant à respecter les droits des autres. Elle donne à chacun le pouvoir de participer aux décisions collectives. Elle se nourrit d'une citoyenneté active dont elle favorise l'exercice. En France, elle s'incarne institutionnellement dans la République. La découverte de la démocratie et son apprentissage, passent par la découverte et l'exercice progressif de la citoyenneté par, notamment, les enfants et les adolescents.

La liberté

La liberté, dans l'absolu, c'est la possibilité pour l'individu d'agir sans contrainte. En réalité, la liberté n'est toujours que relative, l'égalité supposant que chacun respecte la liberté des autres : liberté/égalité/fraternité sont les trois volets indissociables du triptyque républicain. L'autonomie c'est l'absence de dépendance ; c'est en fait la capacité de l'individu à se déterminer lui-même.

L'égalité

Tous les individus ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Cependant, la diversité des goûts, des intérêts, des capacités et des compétences est inévitable ; elle est même souhaitable. Reste que chacun, quels que soient son âge, son sexe, ses potentialités, son origine ou sa situation sociale, doit avoir toutes possibilités de vivre dignement. Les Droits de l'Homme et de l'Enfant sont à la fois des objectifs à atteindre et des principes à respecter. Ils constituent des contenus de l'action éducative dont ils doivent inspirer les conditions et les méthodes.

La solidarité

La solidarité c'est la volonté d'interpréter positivement l'interdépendance des individus et des groupes humains : elle implique la réciprocité et s'exprime par l'échange, l'entraide et le partage des connaissances comme des richesses. Elle s'apprend par des pratiques collectives.

La laïcité

La laïcité est une valeur liée au respect mutuel. La laïcité va au-delà de la tolérance : elle invite à comprendre et non seulement à admettre. Elle impose cependant de lutter contre toute atteinte à l'intégrité des personnes et contre toute idéologie contraire aux droits de l'Homme et de l'Enfant. La laïcité a bien entendu une dimension institutionnelle : elle est inscrite dans la Constitution française. Elle a aussi une dimension éthique et déontologique : elle se traduit dans les comportements et les attitudes. Elle définit les caractéristiques et les comportements relatifs à la sphère publique et à la sphère privée. Elle a enfin une dimension éducative : elle implique de respecter l'éduqué tout en exigeant de lui les efforts indispensables au développement de son autonomie.

La paix

Entre des individus, des groupes ou des nations, des difficultés relationnelles peuvent à tout moment surgir. Rechercher la paix, c'est d'abord apprendre à repérer les désaccords pour tenter de les réduire et de résoudre le plus tôt possible les problèmes qui peuvent être sources de difficultés ; c'est ensuite apprendre à gérer pacifiquement les conflits qui peuvent se déclarer. Ce qui souligne l'importance du respect mutuel et de la connaissance des autres, et renvoie à la laïcité. Connaître les autres est un enjeu des échanges internationaux organisés à partir des Centres de Loisirs, points d'animation ados ou jeunesse...

Le projet dont les Francas se dotent pour 2020-2025 est constitué de deux parties complémentaires :

- Une ambition politique, une exigence pour l'éducation: dans cette partie, les Francas définissent la perspective de société dans laquelle ils souhaitent s'inscrire, appuyée sur des valeurs et des principes, et leur ambition générale qui est de contribuer à l'émancipation des enfants et des adolescent•es par l'éducation et l'action

- Des orientations pour l'action éducative locale : accueillir tous les enfants, les adolescent.es et les jeunes sur leur territoire, partager les enjeux éducatifs actuels, faire évoluer les cadres éducatifs et encourager l'engagement et mobiliser les citoyen.nes, les parents, les acteurs locaux dans l'action éducative.

Avec les valeurs des Francas et les axes du projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation » (2020 – 2025) nous allons définir la stratégie départementale des Francas du Gard qui se base sur 2 directions différentes:

- Réaffirmer les valeurs qui fondent l'action des Francas

- Se projeter dans une perspective globale de société

➔ La notion de développement durable, pour une société agissante pour la préservation d'une planète vivable, pour une société éducatrice mobilisée pour l'éducation de tous et tous... Ils parlent de « écosystème d'Education »

De façon plus détaillée, la stratégie fédérale de mise en œuvre du projet comprend 5 axes stratégiques :

- AXE 1 : Renforcer les capacités d'influence des Francas et de la société civile organisée sur les projets éducatifs et sur les politiques publiques
- AXE 2 : Être et faire mouvement à chaque échelle de territoire
- AXE 3 : Être et faire fédération avec le local
- AXE 4 : Produire des activités diversifiées, viables et rentables pour la fédération et le mouvement
- AXE 5 : Piloter ensemble la stratégie fédérale

AXE 1 Renforcer les capacités d'influence des Francas et de la société civile organisée sur les projets éducatifs et sur les politiques publiques

- Affirmer notre volonté de construire une société plus solidaire, durable, favorisant la citoyenneté

Affirmer l'éducation à l'environnement et au développement durable comme élément incontournable des projets éducatifs de territoires, des projets locaux d'éducation et de nos espaces éducatifs

Inscrire dans les projets éducatifs de territoires, dans nos espaces éducatifs, l'éducation à l'altérité et à l'interculturel et accompagner à la réalisation de projets solidaires, en favorisant la découverte de l'Autre, les rencontres intergénérationnelles et interculturelles avec différents publics.

AXE 1

Renforcer les capacités d'influence des Francas et de la société civile organisée sur les projets éducatifs et sur les politiques publiques

- Encourager l'accessibilité pour toutes et tous dans les espaces éducatifs

Susciter l'innovation en répondant aux besoins des publics par la création d'espaces éducatifs innovants (animation de rue, itinérance, CLE hors les murs, tiers lieux)

Encourager les échanges avec les acteurs sociaux (CCAS, missions locales...) afin d'orienter les familles les plus démunies

Accentuer notre réflexion sur l'accueil des adolescents dans nos espaces éducatifs en s'appuyant sur la démarche nationale Ados +

Affirmer notre expertise sur les questions enfance/jeunesse en étant identifiés comme un acteur ressource et de proximité sur les besoins particuliers des publics accueillis sur le département

Accompagner la mise en œuvre de pratiques et d'espaces éducatifs favorisant une éducation non genrée afin de permettre l'égalité entre les filles et les garçons

AXE 2

Être et faire mouvement à chaque échelle de territoire

- Développer un parcours d'engagement au sein de notre mouvement :

Accompagner les initiatives de jeunes en les responsabilisant, en devenant des acteurs de leur territoire sur des questions de vie locale, engagement et/ou sur des causes en direction des différents publics

Développer des formes innovantes de regroupement pour les engagements/échanges, organiser des espaces conviviaux pour les adhérents

Communiquer sur les avantages d'être adhérent.e au sein de notre mouvement

Développer de nouveaux espaces d'engagement auprès des jeunes

Créer une instance d'adhérents bénévoles pour faire vivre la vie associative de notre mouvement

Impliquer les équipes territoriales sur une mission d'animation du mouvement au local

AXE 3

Être et faire fédération avec le local

• Affirmer notre place de co-éducateurs dans la relation avec les familles :

Accompagner les associations de parents à prendre une part active dans la vie du centre de loisirs

Développer des campagnes de communication afin de promouvoir l'intérêt éducatif du centre de loisirs.

Organiser des événements locaux afin d'être identifiés comme un véritable acteur d'éducation populaire au service des politiques enfance jeunesse et sortir d'une relation purement consumériste avec les familles

• ...comme mouvement complémentaire à l'École :

Développer nos relations avec l'institution scolaire en valorisant nos savoir-faire, en communiquant sur les pratiques éducatives, afin d'affirmer notre place en tant qu'acteur complémentaire à l'enseignement public

Affirmer notre rôle de mouvement d'éducation, au sens le plus large, complémentaire de l'école et agissant en partenariat avec un écosystème éducatif (coordination Clas, lutter contre la fracture numérique, pratiques éducatives...)

AXE 3

Être et faire fédération avec le local

• Réaffirmer les principes de laïcité, de coopération en luttant contre toutes les formes de discrimination :

Développer de nouvelles pratiques éducatives répondant aux besoins contemporains des publics accueillis en prenant en compte l'évolution des nouvelles technologies de l'information et de communication

Faire de la laïcité un principe incontournable dans nos pratiques et espaces éducatifs afin de garantir l'égalité et la liberté de chaque individu

Encourager l'esprit coopératif et la coopération dans l'ensemble de nos pratiques éducatives afin de lutter contre l'individualisme et inciter à la bienveillance entre toutes et tous

Poursuivre notre engagement dans la défense de tous et toutes en luttant contre le racisme et toutes formes de discriminations en nous appuyant sur nos pratiques éducatives et la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Affirmer l'expertise de notre mouvement sur la place du jeu dans les espaces éducatifs comme vecteur d'apprentissage et d'épanouissement

AXE 4

Produire des activités diversifiées, viables et rentables pour la fédération et le Mouvement

- Affirmer notre Mouvement comme acteur de l'économie sociale et solidaire en phase avec les évolutions de la société :

Diversifier nos sources de financements par la diversification de l'origine de nos produits (rechercher de financement, gestion directe, mécénat etc..)

Affirmer notre rôle de partenaire éducatif et nous éloigner de l'image de seul prestataire de services

Assumer la dimension « employeur » de notre organisation dans le respect des valeurs de notre Mouvement

Développer notre influence par la mise en place d'un pôle « recherche, développement et innovation »

AXE 5

Contribuer à la stratégie fédérale

- Rendre le projet des Francas accessible au plus grand nombre :

Accompagner, en lien avec l'Union Régionale, nos équipes d'animation à s'impliquer dans la formation volontaire, à devenir acteurs de parcours d'engagement et à développer le militantisme au sens de l'Education Populaire

Adapter nos supports de communication pour les rendre accessibles et dynamiques sur notre projet

Accompagner les nouveaux élu.e.s par de la formation sur les aspects politiques et organisationnels de l'association, du mouvement, de l'ensemble fédéral

Accompagner nos équipes sur la formation et la découverte de pratiques innovantes et éducatives

2) La situation initiale

La commune de Beauvoisin a fait appel aux Francas afin de pouvoir prendre la responsabilité du centre de loisirs péri et extrascolaire. La déclaration du centre de loisirs éducatifs se fait dans le cadre du CEJ avec la CAF ainsi que par la mise en place d'un PEDT et par la suite l'adhésion au plan Mercredi.

La commune de Beauvoisin fait partie de l'EPCI de la Communauté de Communes de Petite Camargue, dans le département du Gard (30) faisant partie de la région Occitanie. Elle fait aussi partie de la CTG (Convention Territoriale Globale) avec les communes de Vauvert, Le Caylar, Aimargues et Aubord.

Beauvoisin regroupe 5323 habitants (+2,3% par rapport à 2015) dont 1993 de moins de 25 ans. La population est en augmentation depuis 2006 au même titre que le taux de natalité. 55% des familles (en couple ou monoparentale) ont des enfants.

Il y a 71% de personnes actives : la plupart des personnes actives sont employés (2%), ou de profession intermédiaire (26%) ou encore ouvriers (24%). Seul 4% des personnes actives sont agriculteurs ou exploitants. Le taux de chômage est stable depuis 2006 à 11,8%.

En ce qui concerne le domaine de l'éducation, les 0-14 ans représentent 21% de la population :

- 205 enfants de 2 à 5 ans (+15% par rapport à 2015)
- 395 enfants de 6 à 12 ans (+10% par rapport à 2015)
- 272 enfants de 11 à 14 ans (+6% par rapport à 2015)
- 201 enfants de 15 à 17 ans (+3%)

L'évolution de la population montre le dynamisme de la commune. Le nombre d'enfants de 3 à 17 ans (et notamment les plus petits) présents sur la commune est une force, et l'offre enfance-jeunesse de la commune doit répondre aux besoins de ces enfants (extrascolaire, associations...).

Ce public va continuer à augmenter car sur la commune il y a des nouveaux quartiers en cours de construction qui vont accueillir de nouvelles familles avec des enfants.

La commune de Beauvoisin est située sur la plaine du Vistre avec au Nord, Nîmes, au sud, la petite Camargue, à l'est, la commune de Générac et à l'ouest, l'Hérault. La commune est située dans une zone urbaine. La commune n'a pas de collège ni de lycée mais 6 collèges et 6 lycées sont dans un rayon de 12 km. Un transport scolaire mis en place par le département assure la liaison et le transport des enfants pour aller au collège ou au lycée.

Le public accueilli durant les temps extrascolaires sont des enfants âgés de 3 à 13 ans habitant la commune de Beauvoisin.

La vie de la commune de Beauvoisin est marquée par sa fête votive, positionnée la première semaine après le quinze août. Elle est l'occasion, comme dans toutes les communes environnantes, de festivités principalement liées à la bovine. Chaque année une classe de jeunes doit « s'occuper » de la fête votive. Ils réalisent, entre autres, des aubades.

- Les accueils en maternel :

Les accueils des mercredis, des vacances et des temps périscolaires ont lieu dans les locaux de l'école maternelle où se déroulent également les temps d'accueil du matin et du soir. Nous avons un local pour stocker le matériel pédagogique. La cour extérieure peut être également utilisée.

- Les accueils en élémentaire :

Les accueils des mercredis et du périscolaire (matin et soir) se fait dans la salle polyvalente et durant les vacances l'accueil se fait dans les locaux de l'école maternel pour avoir un seul pôle de centre de loisirs. Nous avons un local pour stocker le matériel pédagogique. La cour extérieure peut être également utilisée.

- L'accueil à Franquevaux :

A l'école de Franquevaux, il n'y a pas de centre de loisirs. En revanche il y a une animatrice qui intervient sur des temps d'accueil du matin et du soir. Ils ont accès au matériel de la classe ainsi qu'à la cour extérieure pour des jeux de coopération ou sportif.

- Les temps de restauration durant le centre de loisirs les mercredis et vacances :

Depuis les vacances d'avril 2018, nous avons mis en place le traiteur API qui assure la livraison des repas chauds pour les enfants étant à l'école maternelle et élémentaire sur les mercredis et les vacances.

Afin de répondre à la réglementation, nous sommes soumis à des taux d'encadrement :

Pour l'extrascolaire (mercredis et vacances) :

- 1 animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans

- 1 animateur pour 12 enfants pour les plus de 6 ans

Pour le périscolaire (accueils matin et soir) :

- 1 animateur pour 14 enfants pour les moins de 6 ans

- 1 animateur pour 18 pour les plus de 6 ans sur le périscolaire.

3) La coordinatrice du service Enfance-Jeunesse/Chargée de coopération CTG

- ***Juliette GRADONI salariée aux Francas du Gard***

Les missions de la coordinatrice Enfance-Jeunesse/Chargée de coopération CTG :

- Elle coordonne l'ensemble des activités des centres de loisirs durant les temps périscolaires et extrascolaires dans le cadre des orientations de la collectivité territoriale (PEdT/Plan Mercredi) et du projet associatif et éducatif de l'Association Départementale des Francas du Gard.
- Elle assure la responsabilité pédagogique, administrative et financière des accueils déclarés en Accueils Collectifs de Mineurs (avec ou sans hébergement, périscolaires ou extrascolaires).
- Elle a sous sa responsabilité l'équipe d'animation, l'équipe administrative et les agents de service en charge de l'entretien et de la mise en chauffe des repas qui interviennent auprès du service enfance jeunesse de la collectivité.
- Elle est garante de la conduite pédagogique, la gestion administrative et financière de la structure, dans le cadre des budgets prescrits, et du développement qualitatif et quantitatif des accueils en lien avec le projet éducatif de l'organisateur (opérations départementales) et pédagogique.
- Elle a en charge le pilotage et l'animation de la Convention Territoriale Globale dont il est désigné chargé de coopération (piloter et animer la CTG à l'échelle de l'intercommunalité, en collaboration avec les autres chargés de coopération du territoire, communiquer et rendre compte auprès des élus, de la Direction Générale des Services et des équipes des démarches impulsées et réalisées dans le cadre de la CTG, participer aux réunions de concertation, de bilan et de construction du réseau des coordonnateurs, que ce soit au niveau du territoire de la CTG, mais aussi au niveau du réseau départemental des chargés de coopération...)

Les conceptions éducatives de la coordinatrice du service Enfance/Jeunesse et Chargée de coopération CTG :

En lien avec le projet éducatif et social de territoire, les axes éducatifs des Francas du Gard ainsi que les valeurs personnelles de la personne, je souhaite :

- *Créer une synergie dans les différents temps d'accueil en pérennisant les liens avec les différents acteurs éducatifs locaux (associations, école, services de la commune, parents...)*
- *Promouvoir les valeurs de la République française (liberté, égalité, fraternité, paix) dans les différentes actions proposées aux enfants*
- *Concevoir, coordonner et mettre en place les différents projets en lien avec les axes éducatifs de la CTG de la CCPC et notamment je suis en référence des actions en lien avec l'enfance*

4) La responsable du centre de loisirs éducatifs

- **Marie GUINEZ salariée aux Francas du Gard**

Les missions de la responsable du centre de loisirs :

- Elle construit et propose un projet pédagogique concernant l'accueil des enfants dans les temps extrascolaires. Elle organise et coordonne la mise en place des activités et accompagne l'équipe d'animation.
- Elle définit les orientations pédagogiques du centre de loisirs, accompagne l'équipe pédagogique dans la création et l'animation des projets d'activités, développe les partenariats (écoles, élus, associations locales...), contrôle les règles d'hygiène et de sécurité notamment durant le temps de restauration, gère l'équipement et les ressources humaines liées à l'organisation des différents temps, réalise le suivi administratif, financier et humain du centre de loisirs et participe à l'analyse et aux bilans avec les équipes et les enfants.

Les conceptions éducatives de la responsable du centre de loisirs éducatifs :

- Accompagner et former les animateurs tout au long de leurs parcours d'animation
 - Mise en place d'entretien individuel une fois par trimestre
 - Mise en place d'un carnet de suivi et de progression
 - Accompagner les équipes sur le terrain, faire avec eux
- Développer l'autonomie et la participation de chacun ; enfants, animateurs, référents...
 - Mise en place d'outils type pour les enfants et les animateurs
 - Permettre à chacun de trouver sa place en tant qu'individu et dans le groupe
 - Développer la co-éducation
 - Créer les projets et les activités avec et pour les enfants
- Développer les liens avec les associations, les écoles et les familles
 - Mise en place de projet communs
 - Être disponible par téléphone, mail, rencontre physique

*

II. Les intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques

1) Les intentions éducatives

A partir des objectifs généraux de la politique enfance-jeunesse de la commune, nous souhaitons construire un projet éducatif partagé par l'ensemble des acteurs éducatifs que sont les enseignants, les parents, les animateurs et les associations.

Il s'agit d'harmoniser ces différents temps éducatifs, au moyen d'une étroite concertation, pour définir des objectifs partagés, et mis en œuvre de manière harmonieuse. C'est également pour le territoire l'opportunité de s'engager dans un processus plus général de développement en qualité des différents temps d'accueil de l'enfant.

Les objectifs généraux de la politique enfance-jeunesse :

- Contribuer à l'épanouissement personnel et collectif des enfants et des jeunes
- Prendre en compte et impliquer l'ensemble des acteurs éducatifs et de loisirs
- Favoriser les comportements citoyens
- Développer l'information et la communication

L'objet du Projet Educatif de Développement de Territoire est de mobiliser tous ceux et celles qui ont en charge l'éducation et les loisirs des enfants et des adolescents afin d'encourager et de mettre en œuvre un projet éducatif global, destiné à favoriser l'accès à la diversité des connaissances, des lieux de savoir et des pratiques sportives, artistiques et culturelles.

Les objectifs du PEDT partagés par les partenaires :

- Contribuer à l'égal accès des enfants aux savoirs et aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, scientifiques et techniques,
- Favoriser l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté,
- Garantir la cohérence des interventions publiques en direction des enfants sur les territoires communaux,
- Renforcer la participation des associations, des familles, des enfants et des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif

2) Les objectifs pédagogiques

- Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté dans les temps péri et extrascolaires
- Permettre à tous l'accès à de nouvelles pratiques éducatives telles que les pratiques culturelles, artistiques, sportives, scientifiques et techniques
- Développer un partenariat de qualité avec les partenaires éducatifs (les parents, les enseignants, les élus, les associations, les bénévoles...)
- Favoriser l'EEDD (Éducation à l'Environnement et au Développement Durable) dans les temps extrascolaires

3) Les actions pédagogiques

Des objectifs pédagogiques découlent les actions pédagogiques, préparées et organisées par l'équipe d'animation et par la responsable des accueils extrascolaires.

<u>Les objectifs pédagogiques</u>	<u>Les objectifs opérationnels</u>	<u>Les actions pédagogiques</u>
<p><i>Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté dans les temps péri et extrascolaires</i></p>	<p>Favoriser la mixité des âges dans les activités et les séjours</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la mixité dans tous les temps extrascolaires (journées et séjours) et tout au long de la journée (accueil, activités, restauration...) - Création d'espaces de jeux correspondant à tous les enfants - Grands jeux sur la mixité (les métiers non genrés, jeu de piste dans les rues de Beauvoisin ...) - Mise en place d'un outil de gestion pour l'organisation des journées (enfants et animateurs) - Mise en place d'une roue des services durant les temps de restauration et de vie quotidienne
	<p>Sensibiliser les enfants aux différences, à la solidarité et à l'inclusion de tous durant les temps péri et extra-scolaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de solidarité avec la croix rouge, le CCAS, la SPA ... - Projets Francas : Histoire de mieux vivre-ensemble, cyber-rallye scientifique, agis pour tes droits ... - Jeux de coopération - Dessert philo en temps de goûter - Projet sur le langage des signes
	<p>Créer des espaces participatifs pour les enfants dans les temps péri et extrascolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de bilan quotidiens - Conseil des enfants 1 fois par période pour la programmation de la « Boite mystère » - Création d'espaces d'expression (oraux et écrits) - Mise en place d'activités créées par les enfants - Mise en place d'un CMJ (janvier 2024)
	<p>Former et accompagner les équipes dans certaines thématiques, dans la construction des actions et des projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 fois par semaine : temps de prépa pour le périscolaire pour l'accompagnement des équipes dans la mise en place de leurs projets - Création d'un espace ressource dans chaque local matériel des élémentaires et des maternels et 1 en mairie - Polyvalence et formation des équipes afin de pouvoir animer des activités différentes (projets spécifiques, rôle de l'animateur, sanction/punition...) : 1 fois par mois - 1 fois par trimestre : réunion avec l'équipe du périscolaire et des mercredis - Formation par le Relai handicap 30 pour la sensibilisation à l'accueil d'enfants porteurs de handicap

<u>Les objectifs pédagogiques</u>	<u>Les objectifs opérationnels</u>	<u>Les actions pédagogiques</u>
<p><i>Permettre à tous l'accès à de nouvelles pratiques éducatives telles que les pratiques culturelles, artistiques, sportives, scientifiques et techniques</i></p>	<p>Encourager l'inclusion de tous les enfants dans chaque activité/projet proposé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etre accompagné du RH 30 sur l'accueil d'enfants porteurs de handicap - Découverte de nouveaux jeux sportifs notamment sur l'accessibilité pour tous - Prêt de malles pédagogiques (Francas et RH 30) - Réflexion autour de la mise en place de chaque activité pour le côté inclusif - Projet Histoire de Mieux Vivre ensemble - Sensibiliser au langage des signes
	<p>Développer les activités liées aux médias et à la radio</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer sur les périodes de vacances des journaux des vacances - Découvrir les différents métiers liés aux médias - Mise en place du projet Pass Culturel
	<p>Développer les activités scientifiques et techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Voiture à propulsion, push cars, voitures solaires, ... - Activités scientifiques de découvertes - Projet Cyber-rallye scientifique - Mise en place d'un projet Astronomie aux vacances de Février
	<p>Rendre accessible les nouvelles pratiques sportives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une malle sportive spécifique - Découverte de nouvelles pratiques sportives avec différents prestataires - Créer des Intercentres sportifs avec des centres de loisirs Francas - Mise en place du projet Sportez-vous bien
	<p>Développer les pratiques artistiques et culturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec le Sémaphore à Nîmes - Découverte de la photographie - Découverte des danses du monde - Participation au festival 123 soleil - Embellir la ville de Beauvoisin en partenariat avec l'association Beau/voisins

<u>Les objectifs pédagogiques</u>	<u>Les objectifs opérationnels</u>	<u>Les actions pédagogiques</u>
Développer un partenariat de qualité avec les partenaires éducatifs	Faire de la communication un enjeu majeur de développement qualitatif afin de valoriser les actions proposées sur les temps d'activités extrascolaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un mailing pour informer les parents - Invitation des parents, élus et partenaires éducatifs pour les temps de valorisation - Faire vivre le site territoires - Page Facebook active - Réunion d'information au début d'année et avant l'été - Tous les documents administratifs sont disponibles sur le site de la mairie, sur le portail familles et sur le site territoires
	Renforcer le projet intergénérationnel avec l'EHPAD	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de deux projets avec l'EHPAD : 1^{er} mercredi/mois « Contes d'antan » et le 2eme mercredi/mois « Jeux de société » - Mise en place d'un projet ponctuel à chaque période de vacances (différents thèmes : droits des personnes âgées, les jeux d'avant et maintenant, les 5 sens ...) - Spectacle intergénérationnel aux vacances de Noel 2023
	Renforcer les liens et la communication avec les acteurs éducatifs de la commune et de la CTG	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien le lien avec les référents des restaurations scolaires (salle polyvalente et école maternelle) - Mise en place de projets spécifiques avec le CCAS (bannières de la fête votive, présents pour les aînés à Noël, participation à la semaine bleue/rose ...) - Créer des actions de partenariat avec les autres communes de la CTG : café parentalité, exposition, conventionnements du centre de loisirs, ...
	Créer un partenariat éducatif de premier plan avec les familles afin d'assurer une continuité entre les temps scolaires, extrascolaires et la famille	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer les informations importantes aux familles de façon régulière (affichage, mail, facebook) - Permettre aux familles de participer aux activités péri et extrascolaires* - Valoriser les projets des enfants sur chacun des temps avec les familles - Mettre en place des permanences d'informations (rentrée, séjours, vacances...)
	Favoriser un lien de qualité avec les écoles et l'APE	<ul style="list-style-type: none"> - Participation de l'équipe extrascolaire dans certaines actions des écoles (potager, grande lessive, exposition sur le harcèlement...) - Organiser l'utilisation des locaux de la restauration scolaire entre le temps scolaire et extrascolaire - Projet Pour la bienveillance avec toutes les classes de l'école élémentaire - Lien avec les APE pour les soutenir dans leurs actions (fête de fin d'année, les vendredis gourmands...)
	Entretenir les liens avec les associations et partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Lien avec la boulangerie pour le pain pendant les repas - Lien avec le primeur pour les gouters maison - Création de passerelles : crèche/assistantes maternelles/familles/école maternelle/école élémentaire/EHPAD... - Lien avec les assos locales sur différents projets : Astronomie, photo, foot, boxe ... - Développer les projets avec la médiathèque : projet BD, Instant durables ...

<u>Les objectifs pédagogiques</u>	<u>Les objectifs opérationnels</u>	<u>Les actions pédagogiques</u>
Favoriser l'EEDD sur les temps extrascolaires	<i>Promouvoir les pratiques écocitoyennes et les actions en lien avec l'Education à l'Environnement et au Développement Durable, au niveau environnemental</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Cuisine et équilibre alimentaire en centre de loisirs (avec les légumes du potager) : gouters fait maison - Découverte du patrimoine et de l'environnement local durant les temps extrascolaires - Lutte contre les déchets durant tous les temps de repas et de goûter - « Vivre avec et pour la nature » : projet de mini-séjour dans une ferme pédagogique - Participation active dans le projet Instant Durable initié par la médiathèque
	<i>Promouvoir les pratiques écocitoyennes et les actions en lien avec l'Education à l'Environnement et au Développement Durable, au niveau économique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Activité avec de la récupération pendant les temps extrascolaires - Mutualisation des commandes Lacoste avec les Francas - Sensibilisation à l'utilisation de l'eau, lumière, chauffage et papier
	<i>Promouvoir les pratiques écocitoyennes et les actions en lien avec l'Education à l'Environnement et au Développement Durable, au niveau social</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Lien avec les écoles et les associations locales - Covoiturage sur des réunions ou des trajets en commun - Participation à des projets de solidarité pour des associations (bouchons de bouteille, piles) - Projet intergénérationnel avec l'EHPAD

Les Axes en italiques sont les deux axes que nous allons travailler cette année : le niveau social et environnemental.

Pour l'axe social : nous allons axer les actions autour du lien aux personnes notamment le projet à l'EHPAD avec la lecture à haute voix (les contes d'antan), les jeux de société adaptés et les projets spécifiques à chaque période de vacances. Le lien aux écoles et notamment à l'école élémentaire avec la mise en place du projet « Pour la bienveillance » construit autour d'ateliers philos, de temps de parentalité pour finir sur une exposition commune (voir projet en annexe).

Pour l'axe environnemental : nous continuons les actions mises en place au travers de l'équilibre alimentaire (des gouters maison et l'anti-gaspillage) et un autre projet participatif autour de la création d'un mini-séjour dans une ferme pédagogique durant l'été 2024

4) Les plannings des vacances/mercredis et des accueils périscolaires

A chaque période (mercredis ou vacances) il y a un nouveau planning d'activités proposé pour chacun des temps extrascolaires : celui-ci est créé en association avec l'équipe d'animation et les enfants. Chaque enfant a le choix de pouvoir proposer des activités dont il a envie qui sont préparées et organisées par un animateur lors des bilans de fin de journée (des mercredis ou vacances antérieures).

Chaque animateur a donc la responsabilité de construire son projet d'animation lié à son activité ; c'est un document regroupant les objectifs, le déroulement et le bilan de ses 6/7 séances.

Le programme d'animation permet l'organisation de l'animateur sur chacune de ses séances (matériel nécessaire, timing, déroulement) et ainsi de pouvoir évaluer avec les enfants puis seul sa séance. Ainsi en fonction de l'évaluation de sa séance, il réévaluera la suivante.

Il permet également de pouvoir donner le projet à un autre animateur en cas d'absence.

La responsable aide l'animateur à construire son projet d'animation et l'accompagne dans sa réalisation.

Des thèmes ont été réfléchis pour l'année 2023-2024 par période : période de mercredis + vacances suivantes (le vivre-ensemble, les liens entre les personnes, les activités scientifiques et techniques, l'inclusion et l'accessibilité pour tous et les grands jeux).

Sur les temps d'accueil périscolaire, il y a une mise en place de plannings de projets par soir. Le planning est fait par les enfants et les animateurs. Exemple chez les maternels : Land Art, jeux de coopération, activités scientifiques, crée ton objet ... Pour les élémentaires : Danse, anti-gaspillage, création d'un spectacle de fin d'année, goûter philo, peindre à la manière de ...

Une réunion commune avec les directeurs d'école est prévue pour chaque rentrée afin de définir les projets que nous pourrions faire en commun entre les écoles et le centre de loisirs. Tout au long de l'année (décembre 2023 et mars 2024), nous faisons également des réunions de bilan, de médiation et de régulation auprès de chacun de nos partenaires éducatifs (les écoles et restauration particulièrement).

Un lien vers un drive avec tous les plannings et supports de travail différents (fiche d'activité, liste de matériel, journée type ...) est accessible pour les animateurs et les responsables afin d'être réactif et d'anticiper l'organisation des différentes périodes un peu à l'avance.

Depuis septembre 2023, les temps de réunion sont découpés afin d'être efficace sur la préparation et l'organisation des différentes périodes.

- Les réunions des mercredis sont découpées en 3 temps : une réunion de 3h sur les plannings, un temps de 3h sur de la formation spécifique et 2h d'accompagnement individuel sur la préparation des activités en mairie avec un responsable du centre de loisirs
- Les réunions des vacances sont découpées en 3 temps : une réunion de 4h sur les plannings, un temps de 2h de formation spécifique et 2h d'installation la veille du centre de loisirs

Les différents découpages ont été proposés aux équipes en septembre et acceptés pour tous.

III. Les moyens

1) Les moyens humains

- L'équipe pédagogique

Contrat	Nom	Prénom	Poste occupé	Diplôme
CDI Francas	Gradoni	Juliette	Coordinatrice Enfance Jeunesse	BPJEPS LTP
CDD Francas	Guinez	Marie	Responsable adjointe	BAFD (en cours)
Stagiaire formation Région	Papaux	Laetitia	Animatrice péri et extra élémentaire	CPJEPS (en cours)
Apprenti aux Francas	Silvestri	Lucas	Animateur péri et extrascolaire	BPJEPS (en cours)
Titulaire Mairie	Fougairolles	Carla	Animatrice ALSH Maternel	BAFA
Titulaire Mairie	Gonni	Gwen	Animatrice ALSH Elémentaire	Non diplômé
CDII Francas	Cailleaux	Carole	Agent de restauration les mercredis et vacances	BAFA
CDII Francas	Ben Sayah	Nadia	Animatrice périscolaire maternel	CPJEPS
CDII Francas	Lavabre	Véronique	Animatrice périscolaire maternel	BAFA
CDII Francas	Emery	Eleonora	Animatrice périscolaire élémentaire	Non diplômé
CDD Francas	Martini	Elisa	Animatrice périscolaire élémentaire	BAFA
CDD Francas	Castillon	Audrey	Agent de restauration	Non diplômé
Titulaires Mairie	ATSEM		Animateur périscolaire maternel	CAP Petite Enfance
CEE	Boutayeb	Majid	Animateur	BAFA
CEE	Vannerum	Julie	Animateur	CPJEPS
CEE	Pradel	Alison	Animateur	BAFA
CEE	Benaissa	Wissem	Animateur	BAFA
CEE	Sidane	Cedrina	Animateur	BAFA
CEE	Dibernardi	Joris	Animateur	BAFA
CEE	Soton	Damien	Animateur	
CEE	Tahar-Dahmani	Clhoe	Animateur	CPJEPS
CEE	Dibernardi	Joris	Animateur	BAFA
CDII	Rayne	Patricia	Animatrice mini-bus	Non diplômé

Au sein de l'équipe il n'y aura pas d'animajeune cette année 2023-2024

Nous rendons accessible la structure pour pouvoir accepter des stagiaires : observations (3^{ème} ou reconversion) et CPJEPS/BPJEPS (dans la limite de 1 de chaque diplôme par année).

- **Les rôles de chacun**

Dans chacun des pôles (maternel, élémentaire et Franquevaux) il y a un référent qui a des tâches particulières.

Le référent est avant tout un animateur au même niveau que les autres dans l'équipe ; il a en plus un rôle particulier ; faire le lien avec la responsable en termes de communication.

Il est de son rôle de pouvoir faire le bilan des informations quotidiennes à passer (cours, effectifs, besoins, problèmes ...)

Chaque jour un temps de 30mn est pris avec chaque référent afin de répondre à ces objectifs et d'améliorer la communication et l'organisation de chacun des pôles.

Les animateurs ont comme rôle principal de s'occuper/proposer des activités aux enfants et d'animer les différents temps de la vie quotidienne d'une journée type.

- **L'accompagnement et la formation continue des équipes**

Un des objectifs opérationnels du projet pédagogique est d'accompagner les équipes dans la construction des projets/activités et de faire de la formation en interne.

Pour cela, pour les équipes périscolaires, nous avons mis en place une réunion hebdomadaire (le jeudi matin) de 2h afin de préparer la semaine et de pouvoir accompagner les équipes au mieux dans la menée de leur projet.

Lors de cette réunion les deux équipes (maternelle et élémentaire) sont réunis afin de donner du sens au projet global du centre de loisirs.

Un projet d'animation avec des fiches d'activités est demandé à chaque période (pour les équipes du péri et de l'extrascolaire); le programme d'animation et le détail des activités est vu et validé par la responsable du centre de loisirs.

Au début de l'année 2023-2024 (lors de la réunion de préparation de rentrée) un document de suivi annuel sera proposé par la responsable, et validé par tous les animateurs.

Ce document consiste à pouvoir faire une évaluation :

- des aptitudes techniques (public, planning d'activités, projet, connaissance du public...)
- des compétences (travail en équipe, communication, prise de parole ...)
- du dynamisme (disponibilité, implication, réactivité ...)
- de la rigueur (horaires, préparation des activités, communication ...)
- relationnel avec le public (disponibilité, écoute, participation, règles et sanction, langage ...)

Cet outil permet aux animateurs de pouvoir s'évaluer progressivement tout au long de l'année ; et ainsi de pouvoir voir les compétences à travailler et celles acquises qui permettront de pouvoir donner un rôle particulier à chacun.

Après cet état des lieux de l'équipe, la responsable a mis en place une organisation afin de pouvoir faire le lien entre les animateurs et les différents pôles ; un référent / pôle (maternel ou élémentaire) ; c'est à ce référent que la responsable passe les informations et recueille aussi les informations diverses (prestataire API, enseignants, enfants, parents et reste de l'équipe)

La responsable a donc un rôle de formateur envers son équipe ; l'équipe est demandeuse de ces temps de formation afin de pouvoir améliorer la qualité des activités proposées aux enfants.

L'équipe a souhaité avoir 1fois / période une formation interne sur des thématiques spécifiques et notamment en lien avec les projets Francas (dans l'été ; la participation des enfants, la philo et le handicap) : ce temps s'intégrera à la réunion des mercredis ou des vacances afin d'en faire bénéficier un maximum d'animateurs.

- **L'accompagnement et la formation des CPJEPS / BPJEPS**

En ce qui concerne les CPJEPS j'ai défini un plan (à adapter en fonction des profils des stagiaires) avec un début de formation sur le pôle maternel (péri et extrascolaire) et ensuite à mi-année sur le pôle des élémentaires afin de pouvoir mettre en place les projets d'animation réfléchis en première partie d'année. Un point chaque semaine est fait avec le stagiaire : d'une part pour le côté apports en formation et d'autre part pour sa place dans le centre de loisirs. Il y a également un accompagnement sur l'écriture des dossiers toutes les deux semaines.

L'objectif est de pouvoir être un soutien permanent aux stagiaires sur chacun des pôles et que le stagiaire se sente partie intégrante dans l'équipe.

Il faudra utiliser les grilles de certification des différents UC pour planifier les points sur lesquels il faudra appuyer dans l'accompagnement des stagiaires.

L'accompagnement du BPJEPS va être quasiment le même que pour un CPJEPS en adaptant plus le pôle de travail en fonction de ses futurs projets professionnels ; l'idée est de laisser le stagiaire sur un seul pôle afin qu'il approfondisse ses connaissances avec ce public (tout en lui permettant d'aller faire certains temps sur le pôle inverse).

La formation continue d'un BPJEPS sera rythmé également par des temps de formations sur les outils administratifs, financiers, pédagogiques et d'organisation générale. Nous positionnerons le stagiaire en binôme avec un responsable pour son stage de direction interne à son BPJEPS.

2) Les moyens matériels

- **Au pôle des maternels :**

Dans l'école maternelle nous avons le droit d'utiliser le hall de l'école pour des jeux coopératifs et la cour extérieure. Nous sommes en train de travailler avec les élus et le directeur de l'école maternelle sur le prêt du matériel de motricité. Nous avons une armoire afin de pouvoir stocker un peu de notre matériel pédagogique et sportif.

- **Au pôle des élémentaires :**

Sur le pôle élémentaire il y a un local de stockage avec du matériel pédagogique et sportif. Au fur et à mesure des années nous nous équipons en grands jeux en bois, matériel spécifique comme le molkky, des cross pour faire du hockey, des cibles pour le tir à l'arc ...

- **A Franquevaux :**

L'école de Franquevaux a du matériel de classe que l'enseignante nous permet d'utiliser durant les temps d'accueil. Nous avons ramené d'autres jeux de société, du matériel pédagogique et quelques éléments de matériel sportif.

A venir :

Une structure Enfance/jeunesse est en cours de construction sur le parking de la salle polyvalente.

Cette structure permettra l'accueil les mercredis et les vacances des enfants de 3 à 17 ans et l'accueil périscolaire matin/soir des élémentaires les soirs de la semaine.

L'objectif de construction est fixé à fin de l'année 2024.

3) Les moyens financiers

Le centre de loisirs de Beauvoisin a un budget réfléchi à N-1 qui est acté dans le conventionnement avec la commune.

La convention a été renouvelée avec Beauvoisin jusque fin 2026.

Pour cela chaque période a un budget spécifique. Il est important de pouvoir respecter le budget mis en place car la coordinatrice est garante de la situation financière de la structure (les entrées et les sorties d'argent).

IV. Le projet de fonctionnement

1) Structuration du temps et du groupe

Horaires et Temps d'accueil	Structuration du groupe	Espace occupé	Rôle de l'animateur
<p style="text-align: center;"><i>Accueil du matin Accueil du soir (pour les temps périscolaires ou les mercredis)</i></p>	<p style="text-align: center;">Petits groupes d'enfants dans un espace libre composé d'espaces différents (dessins, kaplas, legos, jeux de société, lecture...) / Proposition de projets sur les temps d'accueil du soir</p>	<p style="text-align: center;">Salle polyvalente (pour les élémentaires) et hall de l'école (pour les maternels)</p>	<p style="text-align: center;">Accueillir les enfants et les parents Expliquer la journée ou faire le bilan de la journée et passer les informations si nécessaires Accompagner les enfants dans leur début de journée Animer les espaces en jouant et discutant avec les enfants</p>
<p>L'accueil se fait dans les locaux de l'école maternelle, salle polyvalente et école de Franquevaux. Les espaces sont mis à disposition pour les enfants. Il y a également l'espace extérieur (dans chacun des lieux) qui permet, notamment l'été, de pouvoir séparer les enfants en deux groupes afin de favoriser le rythme de l'enfant en fonction de ses envies et besoins. L'équipe du centre de loisirs a également des moyens matériels afin d'enrichir les temps proposés durant ces accueils.</p> <p>L'accueil du matin et du soir est fait par 2 animateurs minimum pour le centre de loisirs.</p> <p>Pour les temps périscolaires, il y a 4 animateurs aux maternels, 4 animateurs aux élémentaires et 1 animateur à Franquevaux.</p> <p>Durant ces 2 temps, l'accueil se fait de la même façon ; un aménagement de l'espace a été réfléchi afin que chaque enfant puisse évoluer sur différents ateliers de façon à pouvoir s'adapter à son rythme. Les animateurs jouent avec les enfants et peuvent proposer ponctuellement des actions précises.</p>			
<p style="text-align: center;"><u>Ecole maternelle :</u> 7h30-8h25 pour l'accueil du matin en périscolaire / 7h30-9h pour l'accueil du matin en extrascolaire 16h15-18h30 pour l'accueil du soir en périscolaire / 17h-18h30 pour l'accueil du soir en extrascolaire</p> <p style="text-align: center;"><u>Ecole élémentaire :</u> 7h30-8h30 pour l'accueil du matin en périscolaire / 7h30-9h pour l'accueil du matin en extrascolaire 16h30-18h30 pour l'accueil du soir en périscolaire / 17h-18h30 pour l'accueil du soir en extrascolaire</p> <p style="text-align: center;"><u>Ecole Franquevaux :</u> 8h-9h pour l'accueil du matin en périscolaire / 16h30-17h30 pour l'accueil du soir en périscolaire</p>			

Horaires et Temps d'accueil	Structuration du groupe	Espace occupé	Rôle de l'animateur
<p><i>Temps de repas dans le centre de loisirs 12h – 13h</i></p>	<p>Un groupe d'environ 30 à 50 enfants</p>	<p>Salle de restauration à l'école maternelle et salle polyvalente pour le pôle élémentaire</p>	<p>Durant le temps de repas les animateurs doivent animer le temps de repas avec les enfants ; discuter, inciter à goûter, échanger de leur journée, mettre en place des activités sur le thème du goût, sensibiliser aux comportements alimentaires...</p> <p>Durant le temps libre il surveille le groupe d'enfants, organise les temps de jeu et joue avec les enfants.</p>
<p>Les deux salles de restaurations sont faites de la même façon. Elles sont récentes et répondent totalement aux nouvelles normes de fonctionnement. En effet il y a un grand espace de fonctionnement juxtaposé à la salle de restauration, avec une partie vaisselle, une partie stockage et une partie préparation et chauffe. Il y a également un système de propre et sale respecté.</p> <p>Les enfants vont dans la salle de restauration où une organisation basée sur l'autonomie de l'enfant est mise en place. Quand les enfants arrivent dans la salle de restauration ils doivent se laver les mains et s'asseoir où ils veulent. Ils doivent ensuite installer leurs couverts et se préparer au self. En effet un self a été mis en place afin de répondre à des besoins d'autonomie mais aussi à des besoins de gestion des déchets alimentaires (self mis en attente le temps du COVID) A chaque plat les enfants se lèvent et viennent chercher leur repas. A la fin du repas ils doivent débarrasser leurs couverts et nettoyer leur table.</p> <p>A la fin du repas les enfants des élémentaires ont 30mn de temps calme et 30 mn de temps libre avant de reprendre les activités de la journée. Le temps calme est organisé avec des coussins, tapis et livres à disposition. Durant le temps libre les enfants peuvent utiliser le matériel pédagogique mis en place afin de favoriser les jeux et le vivre-ensemble</p> <p>Pour les enfants de maternel, à la fin du repas ils sont divisés en deux groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les 3-4 ans qui vont à la sieste jusque 15h avec un réveil échelonné pour les enfants ne voulant pas dormir • Les 5-6 ans qui ont un temps calme mis en place de la même façon que les élémentaires. 			

Les repas sont livrés par le traiteur API.

La politique d'API met les questions de la Responsabilité Sociétale des Entreprises au cœur de son fonctionnement et s'engage pour:

- *Une cuisine faite maison à partir d'ingrédients frais, en respectant les saisons et les savoir-faire régionaux*
 - *La mise en place de cuisines éco-gérées*
 - *Une démarche vers un restaurant zéro déchet*
- *L'épanouissement de ses collaborateurs par un management de proximité*
 - *La sensibilisation des convives aux enjeux de l'alimentation durable*

Horaires et Temps d'accueil	Structuration du groupe	Espace occupé	Rôle de l'animateur
<p><i>Les temps d'activité</i> <i>9h45-11h45</i> <i>14h-16h</i></p>	<p>Soit un grand groupe (entre 30 et 50 enfants) lorsque ce sont des grands jeux</p> <p>Soit des petits groupes avec une proposition de plusieurs activités</p>	<p>Ecoles, salle polyvalente et divers extérieurs (pic des ânes, parc du château, stade, boulodrome ...)</p>	<p>Proposer et préparer des activités en lien avec le thème, l'âge et les besoins de l'enfant</p> <p>Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant</p> <p>(prendre en compte les objectifs pédagogiques dans la conception des projets)</p>
<p>Les animateurs ont en responsabilité les enfants étant au centre de loisirs. Durant toute la journée les enfants ont accès à tous les espaces mis à leur disposition (cour extérieure, salles, toilettes ...)</p> <p>Le rôle de l'animateur est d'animer un temps d'environ 20mn avec les enfants de maternel (durée d'attention d'une activité) et d'environ 45mn-1h. Ils ont le choix entre plusieurs activités et peuvent en faire plusieurs dans la journée.</p> <p>L'animateur respecte le rythme de l'enfant en prenant en compte ses besoins, sa fatigue et ses envies.</p>			

2) Structuration de l'espace

	<i>Utilisation et aménagement des espaces intérieurs</i>	<i>Utilisations des espaces extérieurs</i>	<i>Utilisation de l'environnement proche</i>
<i>Ecole maternelle de Beauvoisin (accueils matin et soir, mercredis et vacances des maternels)</i>	Le hall de l'école pour l'accueil de tous les enfants. Dans cet espace il y a des ateliers libres mis en place (dessin, kaplas, dinette, lecture...)	La cour peut être utilisée pour les jeux sportifs, coopératifs et grands jeux Les temps libres peuvent aussi se dérouler dans la cour	Possibilité d'aller au stade, au boulodrome et au pic des Anes (espace naturel de forêt) où nous faisons les grands jeux du type (Sagamore, PRV ...)
<i>Salle polyvalente de Beauvoisin (accueils matin et soir et mercredis des élémentaires)</i>	La salle polyvalente fait office de salle principale d'accueil pour les enfants de 6-12 ans pour les mercredis de l'année ainsi sur les temps d'accueil matin et soir	La cour peut être utilisée pour les jeux sportifs, coopératifs et grands jeux Les temps libres peuvent aussi se dérouler dans la cour	Possibilité d'aller au stade, au boulodrome, aux arènes, à la médiathèque et au pic des Anes (espace naturel de forêt) où nous faisons les grands jeux du type (Sagamore, PRV ...)
<i>Salle polyvalente de Beauvoisin pour la restauration du mercredi des élémentaires</i>	Espace de restauration utilisé par les agents de la CCPC pour les temps méridiens de l'année scolaire. Un espace restauration délimité par des grilles décorées	La cour peut être utilisée pour les jeux sportifs, coopératifs et grands jeux Les temps libres peuvent aussi se dérouler dans la cour	Possibilité d'aller au stade, au boulodrome, aux arènes, à la médiathèque et au pic des Anes (espace naturel de forêt) où nous faisons les grands jeux du type (Sagamore, PRV ...)
<i>Salle de restauration à l'école maternelle pour les enfants de maternels (mercredis et vacances) et élémentaires (vacances)</i>	Espace de restauration utilisé par les agents de la CCPC pour les temps méridiens de l'année scolaire. 1 salle utilisée pour les mercredis avec que les maternels. 2 salles utilisées pour les maternels et élémentaires durant les vacances scolaires	La cour peut être utilisée pour les jeux sportifs, coopératifs et grands jeux Les temps libres peuvent aussi se dérouler dans la cour	Possibilité d'utiliser toutes les classes de l'école maternelle pour mettre en place un repas échelonné pour « glisser » sur le temps calme

<p><i>Ecole maternelle de Beauvoisin (vacances des élémentaires)</i></p>	<p>L'annexe de l'école maternelle est utilisée pour l'accueil des enfants de 6-12 ans. Dans cet espace il y a des ateliers libres mis en place (dessin, kaplas, dinette, lecture...)</p>	<p>La cour peut être utilisée pour les jeux sportifs, coopératifs et grands jeux Les temps libres peuvent aussi se dérouler dans la cour</p>	<p>Possibilité d'aller au stade, au boulodrome, aux arènes, à la médiathèque et au pic des Anes (espace naturel de forêt) où nous faisons les grands jeux du type (Sagamore, PRV ...)</p>
<p><i>Ecole de Franquevaux</i></p>	<p>La salle de classe est utilisée aussi pour les temps périscolaires. Dans le fond de la classe il y a un espace où l'animateur peut mettre en place différents espaces de jeux : dessin, jeux de société, kaplas, voitures...</p>	<p>La cour peut être utilisée pour les jeux sportifs, coopératifs et grands jeux Les temps libres peuvent aussi se dérouler dans la cour</p>	<p>Possibilité d'utiliser les arènes de Franquevaux, d'aller se promener près des étangs de sel ...</p>

3) Les modalités de vie

A l'école maternelle/élémentaire/ Franquevaux et à la salle polyvalente :

Les informations sont transmises de la responsable au référent qui va faire le relai auprès de l'équipe d'animation. S'il y a des changements d'effectifs (en plus ou en moins pour les repas) il faut passer l'information à la responsable qui se charge du lien avec les parents et le traiteur API.

L'équipe d'animation se réunit une fois par semaine en équipe (le mercredi matin) afin de faire le bilan et de mettre en place des activités et les projets.

Si la responsable ne voit pas la famille elle fait le lien avec elle par mail ou si urgence par téléphone.

Les règles de vie :

Lors de chaque année scolaire, un temps de formation est mis en place avec l'ensemble de l'équipe d'animation avant la rentrée de septembre.

Ce temps a pour but d'organiser les équipes pour l'année et de pouvoir préparer la 1^{ère} période (mercredis de septembre et octobre et vacances d'Octobre).

Pendant ce temps le projet pédagogique est réévalué avec l'équipe afin de pouvoir définir les grands axes pédagogiques et de faire un listing des actions que nous allons mettre en place durant l'année et qui sera redéfini par période de vacances.

Avant que les équipes de chaque pôle travaillent ensemble, nous définissons ensemble les règles de vie non négociables (celles qui sont applicables sur tous les temps) :

- Respecter les personnes (enseignants, responsable, animateurs, personnel de service, intervenants, personnes extérieures) ; pas d'insultes, de violence
- Respecter le matériel ; pas de dégradation du matériel, rangement après l'activité
- Avoir un cadre convivial et agréable ; politesse, Bonjour, Au revoir, Merci, éviter de se fâcher et essayer de comprendre
- Le cadre des sanctions pour les maternels ; une fleur avec des 4 pétales colorées du jaune et rouge (en dégradé) ; cela permet aux enfants de pouvoir comprendre son comportement et ses conséquences. Chaque pétale est un avertissement ; à chaque avertissement il y a une sanction adaptée (discussion, réflexion autour d'un livre, mise à l'écart, appel de la responsable...)
- Pour les primaires ; ils ont décidé de se faire un permis de bonne conduite, à 12 point. Nous avons discuté des règles à tenir et des pertes de points en fonction de l'infraction. Les enfants ont décidé de leur barème. S'ils perdent des points ils peuvent aussi en récupérer si pas de perte de points pendant une semaine, ils en gagnent 1. Ils peuvent également être à l'initiative d'action en lien avec la solidarité, le partage et la cohésion du groupe. L'équipe d'animation est à l'écoute pour de nouvelles démarches.

Les règles de vie serviront de point de départ au projet « Agis pour tes droits » et qui perdurera tout au long de l'année comme un fil rouge.

Une fois que ce cadre de travail a été posé avec l'équipe le reste des règles de vie se définira avec et par les enfants ; que peut-on utiliser comme matériel ?

Quels horaires des temps ? Quelle organisation ?

Quand les règles de vie et le déroulement des temps a été vu et fait avec les enfants, il est affiché dans le hall de l'école maternelle et dans la salle polyvalente.

Ce sont des repères pour les enfants, pour leur rythme et le déroulement de leur journée.

V. L'évaluation du projet

1) Les critères et indicateurs

Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté dans les différents temps extrascolaires

<u>Les objectifs opérationnels</u>	<u>Les actions pédagogiques</u>	<u>Les critères (quoi regarder?)</u>	<u>Les indicateurs (comment regarder ?)</u>	<u>Résultat et observations</u>	
				OUI	NON
<i>Favoriser la mixité des âges dans les activités et les séjours</i>	Mixité dans tous les temps péri et extrascolaire	Observation de la répartition des enfants lors des activités et des repas	Tous les groupes d'activités sont mixtes		
			Pas de groupe dans les différents temps (homme, femme, religion...)		
	Création d'espace de jeux non genrés	Observation des enfants lors des temps libres dans les différents espaces	Tous les ateliers sont mixtes		
	Grands jeux sur la mixité	Nombre d'enfants qui ont participé aux grands jeux	Au moins 15 enfants / 25 ont joué aux grands jeux		
Roue des services durant les temps de vie quo	Mixité des enfants et animateurs dans les différentes tâches	Tous les enfants et animateurs font toutes les tâches			
<i>Sensibiliser les enfants aux différences, à la solidarité et à l'inclusion de tous durant les temps péri et extra-scolaires</i>	Actions de solidarité avec le CCAS, Croix rouge et SPA	Nombre d'enfants participant à l'action et quels enfants ?	Au moins 10 enfants participent à chaque action		
			Les enfants parlent des actions		
	<u>Projets Francas</u> : Histoire de mieux vivre ensemble, Cyber-rallye scientifique, Agis pour tes Droits, Astronomie	Nombre d'enfants participant aux projets Etre à l'écoute des ressentis des enfants notamment lors des conseils et des bilans mais aussi dans les autres temps (repas, accueils ...)	Au moins 5 enfants participent au Cyber rallye scientifique		
			Au moins 5 enfants participent à Histoire de mieux vivre ensemble		
			Au moins 5 enfants participent à Agis pour tes droits		

			Au moins 5 enfants participent au projet Astronomie		
	Jeux de coopération	Demande de la part des enfants de jeux de coopération	Chaque enfant choisira 2 fois dans la semaine des jeux de coopération		
	Dessert Philo en temps de goûter	Retours et écoute des enfants	Tous les enfants participent à leur façon (écoute ou prise de parole)		
	Projet Langage des signes	Intérêt des enfants Demande d'activités sur le thème	15 enfants / 20 font l'activité		
10 enfants / 20 refont les gestes en dehors du projet					
<i>Créer des espaces participatifs pour les enfants dans les temps péri et extrascolaire</i>	Temps de bilan quotidiens	Nombre d'enfants qui prennent la parole Est-ce que tous les enfants se sont exprimés ?	20 enfants prennent la parole		
			Tous les enfants se sont exprimés		
	Conseil des enfants 1fois / semaine pour la programmation des activités de la boîte mystère	Idées des enfants pour les programmes d'activités	15 enfants prennent la parole		
			5 nouvelles idées sont ressorties		
	Création d'espaces d'expression (oraux et écrits)	Combien d'enfants écrivent/parlent sur les espaces d'expression	Au moins 20 enfants dessinent ou écrivent		
			Nombre de toiles d'expression		

	Mise en place d'activités créées par les enfants	Demande des enfants	Utilisation de la boîte mystère 1 fois par période		
			Au moins 5 propositions nouvelles de la part des enfants		
	Mise en place d'un CMJ (janvier 2024)	Plusieurs binômes se présentent	Vote officiel avec procédure		
			Au moins 3 binômes présentés		
Former et accompagner les équipes dans certaines thématiques, dans la construction des actions et des projets	1 fois / semaine; 2h de temps de prépa avec la responsable pour la création des projets	Nombre d'animateurs en prépa Motivation et investissement des animateurs	Tous les animateurs parlent		
			Chaque animateur a un bilan écrit de son projet		
			2 idées de projet par an		
	Création d'un espace ressources pour les animateurs	Nombre d'animateurs se servant de l'espace Bilan des projets	Au moins 2 animateurs par pôle utilisent l'espace ressources		
			Bilan écrit de chaque projet		
	Polyvalence et formation des équipes	Propositions de formations par les animateurs Nombre d'idées relevées	Nombre de propositions de formations spécifiques		
			Nombre de formations faites dans l'année (objectif 5)		
	Réunion entre les équipes péri et extra	Nombre de réunions dans l'année	3 réunions dans l'année		
	Formation avec le RH 30	Intervention du Relai auprès de l'équipe Malles pédagogiques	1 formation dans l'année		
			2 prêts de malles pédagogiques		

Permettre à tous l'accès à de nouvelles pratiques éducatives telles que les pratiques culturelles, artistiques, sportives, scientifiques et techniques

<u>Les objectifs opérationnels</u>	<u>Les actions pédagogiques</u>	<u>Les critères (quoi regarder?)</u>	<u>Les indicateurs (comment regarder ?)</u>	<u>Résultat et observations</u>	
				OUI	NON
Encourager l'inclusion de tous les enfants dans chaque activité/projet proposé	Etre accompagné par le Relai Handicap 30 sur l'accueil d'enfant porteur de handicap	Les contacts avec le Relai et les motifs de ces contacts	Avoir au moins 2 contacts dans l'année avec le Relai Handicap 30		
			1 thème demandé par chacun des animateurs		
		2 formations demandées par l'adjointe			
		Les thèmes formés sont remis en place durant les projets d'activité ?	Au moins 2 thèmes sur l'année sont réutilisés durant les différents temps d'animation		
	Découverte de nouveaux jeux sportifs notamment sur l'accessibilité pour tous	Document d'évaluation personnelle pour les animatrices (document à remplir tous les 3 mois selon plusieurs critères pour voir l'évolution personnelle)	Evolution de l'outil d'évaluation individuelle		
			3 demandes de formation spécifique par an		
	Prêt de malles pédagogiques (Francas et RH 30)	Sollicitation des équipes sur le prêt de malles	Au moins 2 malles Francas dans l'année		
	Réflexion autour de la mise en place de chaque activité pour le côté inclusif	Réflexion des équipes durant les temps de prépa	Rajout sur la fiche d'activité de la notion d'inclusivité		
Questions à retourner au RH 30		Au moins 1 question par animateur à poser au RH 30			

<i>Développer les activités liées aux médias et à la radio</i>	Créer sur les périodes de vacances des journaux des vacances	Les enfants souhaitent faire leur newsletter des vacances	1 journal par période de vacances		
	Découvrir les différents métiers liés aux médias	Découverte de plusieurs médias à travers plusieurs projets	Journal Canva avec les enfants 1 fois par période périscolaire		
			Projet des Reporters des 9-12 ans		
	Mise en place du projet Pass Culturel	Intégrer le projet Pass Culturel dans les plannings	Faire 1 action / mois dans le pass Culturel		
			Valoriser chacune des actions avec la fiche type		
<i>Développer les activités scientifiques et techniques</i>	Voiture à propulsion, push cars, voitures solaires, ...	Projet évolutif après la période des activités scientifiques	Faire 1 projet dans l'année		
	Activités scientifiques de découvertes	Projet au cours de la période des vacances de février	4 Activités manuelles avec livret mis en place		
			2 Projet évolutifs (volcan)		
			Valoriser les projets durant le temps de formation sur les Activités scientifiques et techniques		
	Projet Cyber-rallye scientifique	Mise en œuvre sur les mercredis de mai	Au moins 4 enfants font partie du projet		
			Au moins 2 autres enfants ont envie d'y participer après le lancement		
			Au moins 6 enfants veulent faire le cyber-rallye départemental		

	Mise en place d'un projet Astronomie aux vacances de Février	Projet au cours de la période des vacances de février	4 Activités manuelles avec livret mis en place		
			2 Projet évolutifs		
			Valoriser les projets durant le temps de formation sur l'Astronomie		
Rendre accessible les nouvelles pratiques sportives	Création d'une malle sportive spécifique	Les enfants crée le contenu de la malle sportive	Utilisation du budget de 300€ max		
	Découverte de nouvelles pratiques sportives avec différents prestataires	Développer le réseau de partenaires sportifs au local	Au moins 4 nouveaux sports		
	Créer des Intercentres sportifs avec des centres de loisirs Francas	Favoriser le vivre ensemble dans les tournois sports	Créer 2 intercentres dans l'année		
	Mise en place du projet Sportez-vous bien	Intégrer le projet Sportez-vous bien dans les plannings	Faire 1 action / mois dans le projet sportez-vous bien		
			Valoriser chacune des actions avec la fiche type		
Développer les pratiques artistiques et culturelles	Partenariat avec le Sémaphore à Nîmes	Les enfants réclament le cinéma différent	2 séances dans l'année		
	Découverte de la photographie	Les enfants souhaitent continuer le projet photo	Au moins 10 enfants de chaque pôle souhaitent continuer un projet photos		
		Les projets éducatifs se croisent avec la thématique des arts	Au moins 2 projets par pôles en lien avec la photo		
	Découverte des danses du monde	Les enfants souhaitent faire un spectacle de fin d'année	Créer un partenariat sur les mercredis de mai juin pour le spectacle de fin d'année		
Au moins 4 enfants font déjà de la danse à Beauvoisin					

	Participation au festival 123 soleil -	Les enfants souhaitent voir une pièce de théâtre	Au moins 16 enfants sont en sortie		
			Au moins 10 enfants souhaitent retourner voir une autre pièce		
	Embellir la ville de Beauvoisin en partenariat avec l'association Beau/voisins	Projets en lien avec l'environnement et le développement durable	Projet Instant durable en mai		
			Projet de la création d'un sentier pour les enfants		
			Projet pour 24-25 sur la décoration des benches de récupération		

Développer un partenariat de qualité avec les partenaires éducatifs

<u>Les objectifs opérationnels</u>	<u>Les actions pédagogiques</u>	<u>Les critères (quoi regarder?)</u>	<u>Les indicateurs (comment regarder ?)</u>	<u>Résultat et observations</u>	
				OUI	NON
Faire de la communication un enjeu majeur de développement qualitatif afin de valoriser les actions proposées sur les temps d'activités extrascolaires	Mise en place d'un mailing pour informer les parents	Afin de pouvoir communiquer rapidement et avec tous les parents	Au moins 8 mails par an aux familles		
	Invitation des parents, élus et partenaires éducatifs pour les temps de valorisation	Le contenu des temps extrascolaires est communiqué et valorisé auprès de tous les acteurs éducatifs des enfants	Présence de 2 élus par valorisation		
			Présence de 10 familles par valorisation		
			Présence de 1 association extérieure par valorisation		
	Page Facebook / Site territoires	Communiquer via la presse	5 articles par an pour le site et 2 articles/semaines pour Facebook		
	Réunion d'information au début d'année pour les temps extrascolaires	Explication de l'organisation aux familles	Présence de 15 familles		
			Présence de 2 élus		
			Présence de 2 enseignants		
	Tous les documents administratifs sont disponibles sur le site de la mairie et Francas	Bien communiquer le dossier extrascolaire et les informations de fonctionnement	Tous les documents administratifs sont sur les sites Mairie et Francas et sur le portail familles		

Renforcer le projet intergénérationnel avec l'EHPAD	Plusieurs projets avec l'EHPAD	Les enfants réclament les projets avec l'EHPAD	Faire un projet Fil rouge sur toute l'année		
			Un projet à chaque période de vacances		
	Spectacle intergénérationnel aux vacances de Noel 2023	Valoriser le lien intergénérationnel à travers un moment convivial	Au moins 4 personnes de l'EHPAD sont présentes		
Renforcer les liens et la communication avec les acteurs éducatifs de la commune et de la CTG	Entretien le lien avec les référents des restaurations scolaires	Accentuer la communication inter services pour mieux travailler ensemble	Mise en place d'un cahier de liaison		
			Réunion informelle 1 fois par mois		
			Réunion officielle 1 fois par an avec le directeur de la CCPC		
	Projets spécifiques avec le CCAS	Faire du lien entre le CCAS de la commune et le centre de loisirs	Participer au colis de Noel des aînés		
			Faire un projet en lien avec la fête votive		
	Partenariats avec les autres communes sur le volet enfance/jeunesse/ Culture/CCAS	Créer un calendrier mutualisé pour valoriser les actions de chaque commune au niveau territorial	2 actions par commune sont proposées		
			1 action partagée par service par an		
			Réflexion autour de prêts de différents matériel		

Créer un partenariat éducatif de premier plan avec les familles afin d'assurer une continuité entre les temps scolaires, extrascolaires et la famille	Communiquer les informations importantes aux familles de façon régulière (affichage, mail, facebook)	Afin de pouvoir communiquer rapidement et avec tous les parents	Au moins 2 mails par mois		
	Permettre aux familles de participer aux activités péri et extrascolaires	Les parents sont demandeurs de participer dans la vie du centre de loisirs	5 familles souhaitent avoir une place dans la vie du centre de loisirs		
		Les parents ont des idées de projets	5 parents ont une idée de projet		
	Valoriser les projets des enfants sur chacun des temps avec les familles	Le contenu des temps extrascolaires est communiqué et valorisé auprès de tous les acteurs éducatifs des enfants	Présence de 10 familles par temps de valorisation		
	Mettre en place des permanences d'informations	Explication de l'organisation aux familles	Présence d'au mois 10 familles par jour		
Favoriser un lien de qualité avec les écoles et l'APE	Participation de l'équipe extrascolaire dans certaines actions des écoles	Créer du lien entre l'équipe d'animation et l'école	2 réunions / an entre l'équipe et le personnel de chaque école		
		Faire des projets partagés	Faire 2 projets partagés par école		
	Organiser l'utilisation des locaux de la restauration scolaire	Améliorer les liens de communication entre les acteurs éducatifs	Mise en place d'un état des lieux des locaux		
			Les référents des offices passent les informations à la responsable		
			Bilan écrit de chaque période donné en liaison aux équipes scolaires		

	Développer les actions avec le Plan Mercredi et le projet PHAR des écoles	Projet Pour la bienveillance avec toutes les classes de l'école élémentaire	Au moins 10 classes de l'école élémentaire ont souhaité participer au projet		
	Lien avec les APE pour les soutenir dans leurs actions	Projets en lien avec les écoles ; partenariat ou action de soutien à l'événement	2 projets réalisés en commun / an		
<i>Entretenir les liens avec les associations et partenaires locaux</i>	Continuer le lien avec le boulanger	Partenariat avec la vente de pain Projet autour de l'alimentation	1 fois par mois achat de pain		
			1 projet dans l'année autour de l'alimentation		
	Continuer le lien avec le primeur	Partenariat avec la vente de fruits Projet autour de l'alimentation	1 fois par mois achat de fruits		
			1 projet dans l'année autour de l'alimentation		
	Créer des passerelles avec la petite enfance	Etablir des liens entre les grands de la crèche et les petites sections Apporter des repères matériels aux futures petites sections	Projet d'avril à juin (1 fois par mois)		
			Portes ouvertes sur du périscolaire avec jeux géants		
	Lien avec les assos locales	Faire découvrir les associations locales à travers des projets de centre de loisirs	Faire découvrir 2 associations sportives		
			Faire découvrir 2 associations culturelles		
	Développer les projets avec la médiathèque	Créer des projets particuliers Participer à Instants Durables	Faire 2 projets dans l'année		
			Participer activement à instants durables		

Favoriser l'écocitoyenneté dans les temps périscolaires

<u>Les objectifs opérationnels</u>	<u>Les actions pédagogiques</u>	<u>Les critères (quoi regarder?)</u>	<u>Les indicateurs (comment regarder ?)</u>	<u>Résultat et observations</u>		
				OUI	NON	
<i>Promouvoir l'écocitoyenneté au niveau environnemental</i>	Cuisine et équilibre alimentaire en centre de loisirs (avec les légumes du potager)	Retours des enfants	Récolte des légumes 3 fois par an			
		Recette de cuisine	Exposition sur l'équilibre alimentaire pour la kermesse			
	Participation active dans le projet Instant Durable initié par la médiathèque	Valorisation auprès de tous les enfants	Intérêt des équipes face à la thématique	Au moins 1 animateur par pôle veut participer à l'événement		
			Les enfants participent au projet avec les écoles	Au moins 10 enfants viennent avec leur famille		
				Au moins 20 enfants participent avec le centre de loisirs		
	Découverte du patrimoine et de l'environnement local durant les temps extrascolaires	L'enfant sait se repérer dans le village Il reconnaît des anciennes photos	3 sorties par an dans le village			
			1 activité par période sur l'environnement local			
			2 projets en lien avec des personnes dans le village			
	Semaine de lutte contre les déchets; jeu des restaurants scolaires	Retours des enfants Explication de la thématique	15 enfants participent au jeu des déchets			
			Affiches de valorisation du jeu sur chaque école			
			Jeu des défis 3 fois / an			

Promouvoir l'écocitoyenneté au niveau économique	Activité avec de la récup pendant les temps extrascolaires	Prendre en compte la recup dans la préparation des activités	Chaque activité utilise la recup		
			1 création artistique collective par an		
	Mutualisation des commandes Lacoste avec les Francas	Se passer les informations sur les commandes	1 fois par an commande commune		
			Liens entre les acteurs éducatifs pour les commandes		
	Sensibilisation à l'utilisation de l'eau, lumière, chauffage et papier	Les enfants éteignent les lumières, ferment les robinets Ils comprennent le fonctionnement de l'énergie	Mise en place de pictogrammes dans les locaux		
			1 activité par période sur l'environnement		
Promouvoir l'écocitoyenneté au niveau social	Lien les écoles et les associations locales	Faire des actions en commun	3 actions par an avec l'APE		
			2 actions par an avec des associations extérieures		
	Covoiturage sur des réunions ou des trajets en commun	Mutualiser les trajets	1 fois par semaine une journée de covoiturage est mise en place		
	Participation à des projets de solidarité pour des associations (bouchons de bouteille, piles	Créer du lien et sensibiliser les enfants à la solidarité et au bénévolat Retours des enfants	2 actions par an avec des associations solidaires et humanistes		

2) Les modalités d'évaluation

- Avec les enfants ;

Après chaque activité les enfants ont un temps de bilan de 5 mn avec l'animateur. Ce temps permet de faire le bilan de la séance, de réguler les problèmes et de pouvoir préparer la séance suivante.

Une fois par semaine un temps de conseil est mis en place afin d'organiser la matinée des enfants ; de la même façon que pour les activités, les enfants en font le bilan en fin de journée.

- Avec l'équipe :

A chaque fin de projet, l'équipe a un temps de régulation de 30mn entre tous les animateurs et la responsable. Ce temps permet de pouvoir expliquer à chacun comment sa séance s'est passée, ses difficultés et les points positifs.

Une fois par semaine l'équipe se réunit afin d'organiser le temps de valorisation se déroulant en fin de semaine.

- Avec les parents :

A la fin de l'été un questionnaire sera distribué aux parents afin de recueillir leurs avis concernant la mise en place de l'été. Il permet de pouvoir avoir les retours positifs et négatifs, les suggestions et envies ; avec ces retours l'équipe extrascolaire organisera la rentrée de 2021-2022 et explique le fonctionnement lors de la première réunion de début d'année.

CONCLUSION

Le projet pédagogique de la structure est écrit depuis maintenant 4 ans.

Celui-ci évolue au fur et à mesure des périodes (vacances, mercredis et depuis le mois de janvier 2021 le périscolaire) grâce à l'évaluation que l'équipe d'animation, les élus et moi-même faisons en fin de chaque période.

A la relecture du projet pédagogique en début d'année, nous nous sommes donc rendus compte que les objectifs éducatifs et pédagogiques sont les mêmes mais les actions ont évolué.

Notamment les actions en lien avec les écoles et les associations locales; la continuité éducative entre la famille, les écoles, le centre de loisirs et les associations prend de plus en plus de sens à travers des projets partagés ; comme les droits des enfants, l'écocitoyenneté ou encore l'astronomie.

Nous souhaitons pérenniser ce lien et le développer de manière générale à l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.